



Au cœur du Pays



Bulletin Municipal

Keleier Kerzent

DECEMBRE 2022
N° 498

A LA UNE

SERVICES MEDICAUX

CABINET MEDICAL

3, Place Claude Le Guen

Dr COLLIN Antoine et Dr GROS Julie-Charlotte
☎ 02.98.40.16.41 ou sur Doctolib.

Le cabinet est **ouvert** tous les jours du **lundi au samedi matin**.

CABINET INFIRMIER:

2, Place Claude Le Guen

Audrey MENEZ & Laura LE BORGNE.
Soins infirmiers à domicile ou au cabinet
07.83.53.78.68.

Test antigénique, Test PCR sur RDV

Vaccination anti-grippe sur rendez-vous

Sans ordonnance dès 16 ans / sur présentation du bon de prise en charge de l'assurance maladie (signature du médecin pour les - de 16 ans obligatoire / sur présentation d'une ordonnance avant 16 ans)

CABINET OSTEOTHERAPEUTE

2, Place Claude Le Guen.

Nicolas MALVILLE ☎ 06.37.61.44.98 - Consultations en ostéo, acupuncture, énergétique chinoise et hypnose.

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR

3, Place Félix Gueguen

Marion QUERE ☎ 06.75.00.20.34

CABINET de PSYCHOLOGIE

15 route de Kéralias.

Mélanie THEPAUT ☎ 06.60.40.15.78.

Salon de coiffure

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
(après 18h, uniquement sur rendez-vous)
Mercredi de 9h à 12h ; Vendredi de 9h à 18h
Samedi de 9h à 16h ☎ : 02.98.40.11.42

Angélique, Energéticienne

Soulagement des douleurs physiques et morales.
Contact 06.30.82.30.42

NOUVEAU ! MORA MORA réflexologie plantaire, massages. RDV au 06.82.00.35.16

Contact : 06.82.00.35.16

Programme des animations du 1er décembre au 28 février 2023

- ♦ 4 déc : Rollers - Gala
- ♦ 14 janv : Vœux du maire à 11h
- ♦ 27 janv : Rollers - Chandeleur
- ♦ 4 fév : LSK - Raclette géante

BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOEL



Comme l'année précédente, la boîte aux lettres du Père Noël est à la disposition des enfants et de leurs parents devant la mairie. **N'hésitez pas à venir déposer votre lettre avant le 20 décembre.** Pour obtenir une réponse, il est important d'indiquer son nom et son prénom ainsi que son adresse au dos de la lettre. Pas besoin de timbre, il suffit d'écrire la mention « Père Noël » sur l'enveloppe pour qu'elle arrive à destination. Le courrier sera relevé et déposé à la Poste qui fera le transfert jusqu'en Laponie.



CANDIDATURE A LA MEDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Distinction honorifique créée en 1920, la médaille de l'Enfance et des Familles est accordée aux personnes (père, mère...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs.

La municipalité de Kersaint-Plabennec envisage dans les années à venir d'honorer le ou les parents élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants français dont l'aîné des enfants a atteint l'âge de 16 ans.

Les dossiers (cerfa n°15319*02) sont téléchargeables sur le service public ou peuvent être retirés en mairie. Le dépôt des dossiers est à l'initiative des candidats, de leurs proches ou des maires.

Les dossiers complets doivent être déposés **avant le 15 décembre de l'année N pour une remise de distinction dans l'année N+1.**

JOYEUX NOËL

MARCHE DE NOEL

Les 8 et 15 décembre, l'APEL disposera d'un stand pour vendre des décorations et des gâteaux de Noël, des bières (non consommables sur place).

La Municipalité vous offrira le vin chaud le **jeudi 15 décembre**. Il ne faut pas non plus oublier les commerçants locaux : l'épicerie/traiteur Michel LE GALL et le restaurant/bar/tabac « Le Comptoir des Frangines »

DEBAT CITOYEN

Le député Didier Le Gac organise un débat citoyen, ouvert à tous, sur l'accompagnement de la fin de vie **le vendredi 9 décembre 2022 à 20h salle l'Amphi à St Renan**. En présence du Président national de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité. Pour plus de renseignements www.didierlegac.bzh

Horaires

Secrétariat :

- Du **lundi au vendredi**

De 8h30 à 12h

De 13h30 à 17h30

(Fermeture le mercredi après-midi)

**Fermeture de la mairie les samedis
24 et 31 décembre 2022**

Nous contacter

MAIRIE - 3 Place de la Mairie

29860 KERSAINT-PLABENNEC

☎ **02.98.40.10.03**

mairie@kersaint-plabennec.bzh

www.kersaint-plabennec.fr

Permanence des élus

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Les adjoints :

K. HELIES : samedi 17 et lundis après-midi
(sauf le 26)

A. COLLIN : samedi 10

B. PERES : Mardi 6 et Lundi 19 de 9h à 12h

ANNUAIRE

• **Hôtel communautaire**

58, avenue de Waltenhofen à Plabennec

02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

Service eau : Facturation 02.90.85.30.52

Assainissement non collectif :

02.90.85.30.17

• **Espace Louis Coz**

16 rue Pierre Jestin à PLABENNEC

Accueil Emploi : Lundi, mardi, jeudi 9h - 12h / 14h-17h, vendredi de 9h-12h / 14h-16h, sur RDV 02.90.85.30.12

Mission locale de Plabennec : 02.30.06.00.33

AGDE : Tous les jeudis de 13h30 à 17h
02.98.21.18.64

CLIC : sur RDV au 02.98.21.02.02

AMADEUS : Aide et soins à domicile
8h30-12h / 13h30-17h du lundi au vendredi.
www.amadeus-asso.fr - 02.98.21.12.40

ADMR des 2 Abers : du lundi au vendredi
9h-12h 02.98.37.60.37.

Secours Catholique : ouvert tous les
mercredis de 13h30 à 17h - 6 rue de la mairie
02.90.82.59.53 - 06.38.64.05.94

Espace France Services : 02.30.06.00.36

• **Place de la mairie à Plabennec**

Puéricultrice : permanence les lundis sur
RDV au 02.98.04.02.65

**Assistantes sociales et accueil
administratif** : sur RDV au 02.98.04.02.65

• **Autres lieux**

C.A.F : sur rdv au 0810 25 29 30

PERMANENCES

FINANCES PUBLIQUES : sur RDV à Plabennec (anciens locaux de la poste)

Contact : **0809 401 401** .

FNATH : Plus de permanence sur Lannilis.
Pour tous renseignements contactez le
02.97.64.30.04 (Bureau Fnath Morbihan)

ALCOOL ASSISTANCE : Permanence
mensuelle le **vendredi 16 décembre à
20h30**, Salle Mille club à Plouvien sur le
thème « Vigilance pour les Fêtes ». Rensei-
gnements au 06.71.02.81.29.

Permanence tous les samedis de 10h à 12h
- salle Laënnec, 75 rue Laënnec à Plouvien.

Contact au 06.10.49.84.42

ENVIRONNEMENT

CCPA - RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Les mardis 6 et 20 décembre 2022

Contact : 02.98.84.40.35

HORAIRES DECHETERIE DE PLABENNEC

Ouverture du **lundi au samedi** de 9h à 12h et de 14h à 18h ; Fermée le mardi et jours fériés. Contact : 06.14.71.56.57

Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18

Les déchèteries du territoire **fermeront exceptionnellement à 17h le samedi 10 décembre** à l'exception de Lannilis qui fermera aux horaires habituels soit 18h.

DEPOT DES DECHETS VERTS

Les déchets verts des habitants de Kersaint-Plabennec doivent être déposés à la déchèterie de Plabennec et non pas à celle de St Divy ! Des contrôles inopinés pourront être effectués. De plus, il est nécessaire de bien sangler ou bâcher les remorques afin que les déchets ne s'envolent pas sur la route.

ENSEMBLE, BOCAGEONS-NOUS



Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE du Bas Léon, les collectivités et agriculteurs ont engagé des actions afin de renforcer le maillage bocager. Ainsi, en collaboration avec la Communauté Lesneven Côte de Légendes, la Communauté de Communes du pays des Abers et le Pays Iroise communauté, le Syndicat des Eaux du Bas-léon organise une soirée exceptionnelle à Plabennec au sujet du bocage, de l'eau, de la biodiversité et de l'énergie intitulée « Ensemble, bocageons-nous ».

Un spectacle inédit par la Compagnie Impro Infini sera présenté. Les comédiens aborderont les enjeux liés à la biodiversité, à la qualité de l'eau, à la gestion du bocage et des prairies. Cet événement sera l'occasion également de réunir l'ensemble des acteurs impliqués sur ces sujets (notamment via le programme Breizh bocage) et d'y dresser un bilan. Lors de la soirée, une remise des prix du Concours Général Agricole aura également lieu. Ce concours, à la célèbre « feuille de chêne » est une très belle reconnaissance de l'implication des agriculteurs dans la préservation du bocage et de la biodiversité. Le lauréat sera ensuite invité au Salon International de l'Agriculture 2023 à Paris pour la remise des prix du niveau national.

TRAVAUX

Depuis le 28/11/2022 et jusqu'au 10/12/2022 de 9h à 17h, la circulation est alternée par feux tricolores sur le territoire des communes de Kersaint-Plabennec et St Thonan situés hors agglomération aux lieux-dits « Odeveur ». La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière est mise en place par



INFO-TRAVAUX

l'entreprise **CONSTRUCTEL**, responsable M. JAIN Grégory joignable au 06.76.65.12.35.

ETAT-CIVIL

Naissances : Ewen ABALAIN - Titouan BOUGET

BIBLIOTHEQUE



- ◆ Les mercredis 7, 14, 21 et 28 décembre de 17h à 18h30
- ◆ Les jeudis 1, 8, 15, 22 et 29 décembre de 17h30 à 18h30
- ◆ Les samedis 3, 10 et 17 décembre de 10h30 à 12h

Une animation de Noël est proposée le **samedi 17 décembre** avec lecture d'un conte à 11h suivie d'un goûter et la présence du Père Noël. Les enfants peuvent apporter un dessin pour décorer la bibliothèque.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans**.

Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

RPAM Relais Parents Assistantes Maternelles



RDV aux horaires suivants : lundi de 9h à 16h30, le mardi de 9h à 16h30, le mercredi de 9h à 17h, le jeudi de 9h à 18h30, le vendredi de 9h à 16h. RPAM ☎ 02.98.36.83.42 ou rpam@plabennec

La P'tite Pause - Espace parents-enfants de 0 à 4 ans

Accordez-vous une pause avec votre enfant le **jeudi 8 décembre** de 9h30 à 11h30 (Gratuit)

DON DU SANG

Prochaine collecte de sang le **jeudi 1er et vendredi 2 décembre de 8h30 à 13h**, salle Marcel Bouguen à Plabennec. Les personnes volontaires doivent prendre RDV sur le site dondesang.efs.sante.fr - rubrique RDV en ligne.

LES RESTAURANTS DU CŒUR



La campagne d'hiver 2022-2023 des Restos du cœur de Lannilis aura lieu **du 22 novembre 2022 au 9 mars 2023**. Les premières distributions auront lieu le mardi 22 et le jeudi 24 novembre 2022 de 13h30 à 16h, puis toutes les semaines au même rythme jusqu'à la fin de la campagne. Les inscriptions se feront de 9h30 à 11h30 tous les mardis et jeudis. Les personnes désirant bénéficier de l'aide des Restos du Cœur devront apporter tous les justificatifs originaux de leurs charges, de leurs ressources et de leur identité. 2 allée verte à Lannilis - 09.62.13.99.14 - restoducoeur.lannilis@orange.fr

MARCHE ALIMENTAIRE Le jeudi de 16h à 19h, Place Félix Guéguen

Fruits & légumes, Bonbecs et saucissons fromages & produits laitiers, boucher & traiteur, crêpes, sushis.



ANIMATIONS

CLUB DES MARAIS

Le Goûter de Noël est prévu le **jeudi 15 décembre**, à partir de 16h à l'Espace Kreiz Ker. Les réservations sont à prendre auprès de Benoit LEON au 02.98.40.11.80

VELO CLUB de KERSAINT : Erratum Calendrier des manifestations - Journée « Tout Kersaint à vélo » le **13 mai 2023**

AMICALE CYCLISTE DE GOUESNOU

Randonnée cyclotouriste comportant 2 circuits de 50 et 70 kms au profit de l'association « Enora tous avec toi », passera sur la commune le **dimanche 4 décembre entre 8h30 et 12h**

ENTRAIDE POUR LA VIE : « Ateliers de mieux-être

L'association Entraide pour la Vie propose sur Plabennec à l'espace Louis Coz, salle Ty Melen : une série de 4 cours découverte de pratique de mouvements doux et progressifs, dans le but de venir détendre les tensions musculaires et de remettre le mouvement dans les zones du corps qui sont rigidifiées. **Les vendredis 2, 9, 16 et 23 décembre de 10h30 à 11h30**. Possibilité de faire le nombre de cours qui vous convient.

Participation au cours : 10 €. Inscription auprès d'Isabelle Guyader par mail à isa.guy@wanadoo.fr ou par téléphone au 06.62.87.24.67

SOLIDARITE UKRAINE - Aide aux familles

Dans le cadre de la crise ukrainienne, un grand nombre de particuliers au niveau national, et également dans le Finistère, ont hébergé spontanément des déplacés ayant fui la guerre.

Dans l'objectif de valoriser l'élan de solidarité et de générosité spontanée, une aide peut être donnée aux familles hébergées. Peuvent en bénéficier les particuliers ayant hébergé des bénéficiaires de la protection temporaire, à titre gratuit et pour une durée minimale de 90 jours, entre le 1er avril et le 31 décembre 2022. Ces particuliers peuvent prétendre à une aide de 450 € pour un hébergement d'une durée de 90 jours. Au-delà de 90 jours, se rajoutent 5 € par jour.

Le demandeur de l'aide devra constituer son dossier sur le site de l'ASP : <https://www.asp-public.fr/aides/mesure-esceptionnelle-de-soutien-aux-hebergeurs-citoyens>. Pour pouvoir bénéficier de l'aide, les hébergeurs doivent fournir une attestation d'hébergement. Celle-ci est disponible en mairie.



ST THONAN

Tél : 02.98.40.18.60 ou 06.07.73.23.15
Par mail : maison.enfance@saint-thonan.fr

Programme de Noël

- Lundi 19 décembre : Les traditions françaises
- Mardi 20 décembre : Les traditions Allemandes
- Mercredi 21 décembre : Les fêtes de fin d'année en Angleterre
- Jeudi 22 décembre : La culture Nippone
- Vendredi 23 décembre : Noël et les Norvégiens
- Lundi 26 décembre : L'Amérique et ses spécialités
- Mardi 27 décembre : Nouvel an Chinois
- Mercredi 28 décembre : Le Noël chaud Australien
- Jeudi 29 décembre : Les traditions Espagnoles
- Vendredi 30 décembre : BONNE ANNEE 2023



LES SEMELLES KERSAINTAISES



RACLETTE GEANTE

Samedi 04 février 2023

Espace Kreiz Ker à partir de 19 heures

Tarif :

- ❖ Adulte : 14 € (avec un apéritif)
- ❖ Enfant (jusqu'à 12 ans) : 7 €

fromage à volonté

Coupon – réponse à renvoyer avec votre règlement avant le **22 janvier 2022**
Règlement par chèque à l'ordre de LSK

NOM

PRENOM.....

Adresse mail.....

Nombre d'adultes.....

Nombre d'enfants.....

TOTAL :.....€uros

Renseignements et réservations

Hervé Le Bars - 42 route de Saint-Divy - 29860 Kersaint-Plabennec 07 60 64 99 82

Marie-Hélène Tréguer - 26 route de Saint-Divy - 29860 Kersaint-Plabennec 06 38 22 48 32



TROPHÉES DES ENTREPRISES 2022

Notre territoire légendes Iroise Abers compte plus de 5000 entreprises, de toutes tailles et toutes activités, et parmi elles des « pépites parfois méconnues ». C'est pour ces raisons que nous invitons les entreprises à déposer un dossier de candidature aux 13ème Trophées de l'Entreprise, ouverts à toutes les entreprises, implantées ou ayant une activité sur les communautés de Communes du Pays des Abers, de Lesneven—côte des Légendes et du Pays d'iroise. Les entreprises peuvent concourir dans une ou deux des quatre catégories avant le 22/12/2022 : 1- Jeune entreprise / 2- Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'entreprise / 3- Entreprise innovante - en développement / 4- Reprise - Transmission d'entreprise

Quels que soient la taille et le domaine d'activité de l'entreprise, elles peuvent candidater et obtenir le dossier sur simple demande auprès de Marie-Laure PICHON au 06.84.39.57.62 - renseignements sur www.celia-entreprises.fr

Rendez-vous le **27 janvier 2023 à Plabennec** pour connaître la nouvelle promotion 2022 et voter pour l'Entreprise de l'Année 2022.

ANNONCES

EMPLOI

- Exploitation maraîchère (fraises), recherche saisonniers à temps plein du lundi au vendredi, **à partir de février 2023** sur la commune de Plouvien et Bourg-Blanc. Postulez par mail : gedekerouvelin@gmail.com
- La Communauté des communes du Pays des Abers recrute un.e Technicien.ne cellule ouvrages <https://pays-des-abers.fr/recrutement-a-stages.html>

